

Omar Hafez

De: Desrosiers, Gino <IMCEAEX_O=EXCHANGELABS_OU=EXCHANGE+20ADMINISTRATIVE+20GROUP+20+28FYDIBOHF23SPDLT+29_CN=RECIPIENTS_CN=DDBA5B66E3BC41D09FE6A4B193853A6F-DEG03@CANPRD01.PROD.OUTLOOK.COM>
Envoyé: 16 janvier 2023 14:44
À: Chaput, Audrey (Audrey.Chaput@saaq.gouv.qc.ca)
Cc: Farand, Béatrice
Objet: TR: QR sur le dévoilement
Pièces jointes: QR conférence_presse_lancement_SAAQclic.docx

Allo Audrey,

Voici les courriels que j'ai transmis à Maude les 15 novembre et 9 décembre qui contenait la pièce jointe.

Lundi dernier, à la suggestion de Dave, j'ai fait un rappel à Maude sans transmettre de document (étant donné que je lui avais envoyé 2 fois). Ce courriel contenait ceci :

Je veux d'abord te souhaiter une bonne année 2023. Je sais que Béatrice et Anne Marie ont relancé Karl la semaine dernière à propos du QR sur le lancement de SAAQclic. Mais je sors de rencontre avec Dave et il voulait que je mentionne qu'il serait important d'avoir les réponses de Karl pour la fin de la journée de vendredi. Question qu'on puisse refaire un tour de roue avant la rencontre préparatoire avec le PDG prévue mercredi le 18.

Je n'ai jamais eu de retour.

Gino

De : Desrosiers, Gino
Envoyé : 9 décembre 2022 11:38
À : Daoust, Maude <Maude.Daoust@saaq.gouv.qc.ca>
Objet : TR: QR sur le dévoilement

Allo Maude,

Je te retourne le courriel envoyé le 15 novembre. J'avais identifié les questions qui devaient avoir une réponse de votre part.

Merci!

Gino

De : Desrosiers, Gino
Envoyé : 15 novembre 2022 13:22
À : Daoust, Maude <Maude.Daoust@saaq.gouv.qc.ca>
Cc : Farand, Béatrice <Beatrice.Farand@saaq.gouv.qc.ca>
Objet : QR sur le dévoilement

Bonjour Maude,

Je te fais parvenir un QR qui sera utilisé pour le briefing technique et la conférence de presse de SAAQclic. Tu consteras que les autres secteurs ont complété leurs réponses.

J'aurais besoin que tu t'attardes à la question 1 pour voir si vous devez ajouter des précisions sur les raisons de la livraison en 2023 au lieu de 2022. Précisez les coûts du retard.

La réponse à la question 10 doit être validée de nouveau. Elle faisait partie d'un ancien QR.

On va avoir besoin de réponse aux questions 9, 12 et 17.

Merci de me revenir d'ici vendredi au plus tard.

Gino Desrosiers

Coordonnateur des relations médias et de la gestion de communauté

Direction générale des communications et des relations publiques

Vice-présidence aux stratégies de marketing et de sécurité routière et à l'expérience employé

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, O-M-52

Québec (Québec) G1K 8J6

Téléphone : 418 528-4894

courriel-media@saaq.gouv.qc.ca

QUESTIONS-RÉPONSES À L'INTENTION DES MÉDIAS

Lancement SAAQclic

Version du 15 novembre

Préparé par : Gino Desrosiers

1. À l'origine, vous deviez livrer ce projet en 2022, comment expliquez-vous ce délai et combien ça a coûté de plus pour un an de travaux additionnels?

La pénurie de main d'œuvre la pandémie nous ont obligé à revoir notre échéancier de travail.

Préciser pour l'effet sur les coûts

2. Vous allez diminuer fortement les services dans vos centres de services à compter du 16 décembre. Est-ce que vos employés excédentaires seront payés à rien faire ?

Non, nos employés demeureront en poste, car des services considérés comme critiques seront maintenus comme : les examens pratiques, la délivrance de permis de conduire en cas de perte ou de vol.

De plus, nos employés seront disponibles pour offrir des services d'information à la clientèle.

il y aura aussi quelques employés en formation qui termineront leur formation sur les nouveaux outils.

Bien que ça puisse que la période de transition s'échelonne du 16 décembre au 3 janvier inclus, cela représente 6 jours ouvrables seulement.

3. S'il y a plus de transactions en ligne, ça veut dire qu'il y aura moins de transactions en points de services. Cette situation va avoir un effet sur la rentabilité de vos mandataires.

Est-ce que les clients qui font affaire chez vos mandataires doivent craindre pour la disparition de leur point de service?

La Société bonifiera sa prestation de services auprès des client en les accompagnant de la façon de leur choix. Elle souhaite maintenir l'accessibilité en région pour favoriser la proximité de ses services à nos clients et respecter le libre choix du client quant à son mode de prestation de services. La Société travaille de concert avec les mandataires afin de définir le nouveau modèle d'affaires en vue de l'arrivée des services en ligne. De plus, si ce dernier éprouve des difficultés afin de maintenir la couverture régionale des services différentes options sont alors envisagées avec celui-ci et les différents partenaires régionaux.

4. S'il y a plus de transactions en ligne, ça veut dire qu'il y aura moins de transactions en points de services. Doit-on comprendre que vous allez fermer des centres de services, par exemple, les moins achalandés? Les citoyens des régions doivent-ils craindre une diminution de services ?

Non, aucune fermeture de centre de service n'est à prévoir. La transformation numérique vise à bonifier notre prestation de services à l'ensemble de nos clientèles. La Société bonifiera sa prestation de services auprès des clientèles en les accompagnant de la façon de leur choix. Elle souhaite maintenir l'accessibilité en région pour favoriser la proximité de ses services à nos clients et respecter le libre choix du client quant à son mode de prestation de services. Cette bonification permettra au personnel en centre de services d'élargir la portée des services rendus. En plus d'offrir un service au comptoir, les employés pourront accompagner le client dans ses transactions en ligne et leur offrir un soutien téléphonique adapté à leur besoin. Cet accompagnement nécessite du personnel, car nous nous attendons à répondre à de nombreuses questions pour chaque personne qui utilise la nouvelle plateforme.

De plus, les employés continueront d'accompagner nos clientèles spécifiques ou accompagneront celles ayant des besoins différents visant l'inclusivité de tous (exemple, les clients qui n'ont pas accès à Internet, qui n'ont pas de téléphone intelligent, etc.).

Les services en ligne permettront également d'absorber la hausse des clients et des transactions des années à venir avec le nombre d'employés actuel.

Les employés seront aussi appelés à diversifier leurs tâches en prenant par exemple des appels lorsqu'il y a moins de clients au comptoir (ligne CRC). Ainsi, cela permettra d'assurer une expérience employé au profit de l'expérience-client, en plus de continuer à pourvoir des emplois en région.

Enfin, les employés pourront accompagner les clients représentant le plus de risque pour la sécurité routière.

5. Vous mentionnez dans votre présentation vouloir favoriser le libre choix du client, mais vous lui enlevez des options de paiement. Pourquoi éliminer le paiement par carte de crédit ?

Historiquement, par souci de limiter la croissance des frais d'administration, la Société a toujours restreint le paiement par carte de crédit comme tous les autres grands percepteurs du gouvernement (Hydro-Québec, Revenu Québec).

Cette orientation est motivée par un ensemble de facteurs :

- La facturation d'une partie de ces frais serait difficile à faire absorber par nos mandataires;
- Les frais d'administration de la Société pourraient augmenter de 1,0 % pour chaque déplacement de 10 % de la clientèle;

- La facturation de ces frais aux clients pourrait impliquer une hausse importante de la tarification;
- La majorité des ministères et organismes percepteurs n'acceptent pas le paiement par carte de crédit.

6. Pourquoi changer la couleur du certificat d'immatriculation ?

L'impression du certificat d'immatriculation pourra maintenant être effectuée de façon autonome par les clients. Il était donc évident que le choix d'un papier blanc allait faciliter l'impression du certificat.

7. Ne craignez-vous pas que l'utilisation des plaques provisoires imprimées à la maison favorise l'utilisation de fausses plaques d'immatriculation ? Votre façon de faire risque-t-elle de compliquer le travail des policiers pour la vérification de la validité de la plaque ?

La plaque papier est comme la plaque métallique. Il s'agit d'une plaque officielle qui peut être vérifiée par les policiers. Le numéro sur la plaque papier sera le même que celui sur la plaque que le client recevra par la poste. Dès que la plaque est imprimée, le numéro est actif dans le registre et peut être vérifié à tout moment par un agent de la paix.

Il sera donc facile pour un policier de s'assurer qu'une plaque papier n'est pas une plaque factice.

8. Pourquoi vous demander au client d'imprimer ses documents? Êtes-vous en trains de nous offrir moins de service ?

C'est pour donner plus d'option au client et lui permettre d'obtenir le document sans se déplacer dans un point de service.

Un client pourra toujours se rendre en point de service s'il éprouve des problèmes, s'il ne possède pas les équipements, etc.

On va continuer d'accompagner nos clients.

9. Avec le lancement de SAAQclic, doit-on conclure que la transformation numérique de la SAAQ est complète?

Voir si on aborde le fait que la VPSA ne fait pas partie de cette livraison. Si oui, est-ce qu'on peut donner les raisons, l'échéancier des travaux et les coûts envisagés?

10. Vous avez utilisé la technologie SAP. Plusieurs projets de modernisation numérique utilisant cette technologie ont éprouvé des problèmes, est-ce que ce fut votre cas ?

Nous n'avons pas eu de problème en tant que tel avec les logiciels. C'est dans nos façons de travailler que nous avons dû nous adapter. Il a fallu changer nos façons de faire, les faire évoluer et se familiariser avec une nouvelle façon d'effectuer les tâches qui devenaient standardisées à l'ensemble de la Société. L'implantation du PGI de cette envergure a nécessité de nombreuses mises au point. Il y a eu un apprentissage à faire pour que tous et chacun effectuent de la même manière, dans la même suite logique les tâches administratives usuelles parce que désormais le système est centralisé.

Nous savons que moderniser nos technologies est une opération délicate et complexe. C'est un défi immense, quelle que soit l'entreprise. Il a fallu développer de bonnes pratiques, procéder par étapes et exercer des tests à chacune d'elles pour venir confirmer la capacité de l'outil à bien répondre au besoin. Un suivi rigoureux a été réalisé et nous procédons de la même manière en développement.

11. Étant donné que vous fonctionner au minimum pour les derniers jours de décembre, est-ce que vous prévoyez un engorgement important du service à la clientèle ? Si oui, avez-vous prévu des mesures d'atténuation ?

Les délais dans la prestation de service sera effectivement plus longue qu'à l'habitude. C'est pourquoi nos clients sont invités à utiliser nos services en ligne et à prendre rendez-vous avant de se déplacer. Cela leur permettra notamment d'obtenir plus facilement un service tout en désengorgeant le système téléphonique. Ils peuvent le faire facilement : en quelques étapes simples seulement. Dans les circonstances, nous comptons sur leur compréhension et leur collaboration.

12. Lorsque vous avez lancé les plaques personnalisées, votre système informatique a « planté » en raison de la forte demande. Avez-vous des garanties que vous ne vivrez pas les mêmes problèmes en janvier 2023 ?

Précisez des éléments qui démontrent que nous serons fonctionnels

La promotion des services sera fait graduellement.

13. Avec vos nouvelles façons de faire, il y a certains services qui ne sont plus offerts (plaque par la poste, impression de certains documents par le client,

etc.), Anticipez-vous des réactions de la clientèle? Est-ce que vos frais administratifs seront diminués en conséquence?

La majorité des services offerts différemment pour faciliter la vie des clients. Lorsque nous avons fait des tests d'utilisabilité et des focus group, les clients ont appréciés les changements proposés.

Les changements apportés permettront de maintenir les frais administratifs à leur niveau.

14. Pendant les dernières semaines de décembre, est-ce que les activités des contrôleurs routiers seront touchées par la période de transition? Doit-on craindre pour la sécurité sur les routes?

La sécurité ne sera pas affectée par la période de transition. Le contrôle sur route, la vérification mécanique, la vérification mécanique et photométrique, etc, seront maintenues. Plusieurs tâches seront faites de façon manuelle par nos contrôleurs routier et nos autres employés. Le tout sera ensuite saisi dans les nouveaux systèmes par la suite. Aussi, nous travaillons en étroite collaboration avec les corps policiers pour s'assurer que tout sera fait en ordre et méthode.

15. Pendant la dernière semaine de décembre, quels services demeureront ouverts?

L'ensemble des centres de service vont demeurer ouvert pour l'information des clients.

Les services jugés plus critiques seront maintenus, comme la tenue des examens pratiques, le remplacement d'un permis de conduire perdu ou volé, la libération d'un véhicule saisi.

16. Qu'en est-il des services aux accidentés? Continueront-ils d'être servis?

Oui, tout sera opérationnel du côté de l'indemnisation. Il est important de retenir que le paiement des indemnités ne sera pas touché au cours de cette période.

17. Récemment, certains médias ont rapporté que le Service d'authentification gouvernementale était bloqué par la Commission d'accès à l'information parce que le MCN était incapable de respecter la protection des données. Est-ce que les données des Québécois sont en sécurité? Est-ce que cela vous inquiète pour l'adhésion des citoyens? Est-ce que cela nuit au déploiement de SAAQclic?

Omar Hafez

De: Desrosiers, Gino <Gino.Desrosiers@saaq.gouv.qc.ca>
Envoyé: 18 janvier 2023 14:15
À: Chaput, Audrey
Cc: Farand, Béatrice
Objet: QR SAAQclic pour le cabinet
Pièces jointes: QR pour cabinet lancement_SAAQClc.docx

Allo Audrey,

Je te transmets une version allégée du QR pour le cabinet. Béatrice m'a dit que Dave voulait voir ce QR. À noter que nous ajusterons la réponse à la question 1 selon ce qui sera décidé en fin de journée. Nous enverrons ensuite le QR à Nadia.

Merci!

Gino Desrosiers

Coordonnateur des relations médias et de la gestion de communauté
Direction générale des communications et des relations publiques
Vice-présidence aux stratégies de marketing et de sécurité routière et à l'expérience employé
Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, O-M-52
Québec (Québec) G1K 8J6
Téléphone : 418 528-4894
courriel-media@saaq.gouv.qc.ca

QUESTIONS-RÉPONSES À L'INTENTION DES MÉDIAS

Lancement SAAQclic

Version du 18 janvier

Préparé par : Gino Desrosiers

1. Combien coûte se projet ?

Coûts du contrat

- Montant initial : 458,4 M\$
- Montant de l'avenant : 45,7 M\$ (cet avenant étant de moins de 10% n'a pas été publié sur SEAO et n'est donc pas public – il n'est pas non plus beaucoup partagé à l'interne)
- Montant total : 504,1 M\$

Coûts du projet

- 682 M\$ - déjà partagé notamment CA spécial fin octobre et dans le cahier de transition nouveau cabinet.

Une décision finale sur le contenu de la réponse doit être prise avec le PDG.

2. S'il y a plus de transactions en ligne, ça veut dire qu'il y aura moins de transactions en points de services. Cette situation va avoir un effet sur la rentabilité de vos mandataires.

Est-ce que les clients qui font affaire chez vos mandataires doivent craindre pour la disparition de leur point de service?

La Société bonifiera sa prestation de services auprès des client en les accompagnant de la façon de leur choix. Elle souhaite maintenir l'accessibilité en région pour favoriser la proximité de ses services à nos clients et respecter le libre choix du client quant à son mode de prestation de services. La Société travaille de concert avec les mandataires afin de définir le nouveau modèle d'affaires en vue de l'arrivée des services en ligne. De plus, si ce dernier éprouve des difficultés afin de maintenir la couverture régionale des services différentes options sont alors envisagées avec celui-ci et les différents partenaires régionaux.

3. S'il y a plus de transactions en ligne, ça veut dire qu'il y aura moins de transactions en points de services. Doit-on comprendre que vous allez fermer des centres de services, par exemple, les moins achalandés? Les citoyens des régions doivent-ils craindre une diminution de services ?

Non, aucune fermeture de centre de service n'est à prévoir. La transformation numérique vise à bonifier notre prestation de services à l'ensemble de nos clientèles. La Société bonifiera sa prestation de services auprès des client en les accompagnant de la façon de leur choix. Elle souhaite maintenir l'accessibilité en région pour favoriser la proximité de ses services à nos clients et respecter le libre choix du client quant à son mode de prestation de services. Cette bonification permettra au personnel en centre de services d'élargir la portée des services rendus. En plus d'offrir un service au comptoir, les

employés pourront accompagner le client dans ses transactions en ligne et leur offrir un soutien téléphonique adapté à leur besoin.

4. Pourquoi changer la couleur du certificat d'immatriculation ?

L'impression du certificat d'immatriculation pourra maintenant être effectuée de façon autonome par les clients. Il était donc évident que le choix d'un papier blanc allait faciliter l'impression du certificat.

5. Pourquoi vous demander au client d'imprimer ses documents? Êtes-vous en trains de nous offrir moins de service ?

C'est pour donner plus d'option au client et lui permettre d'obtenir le document sans se déplacer dans un point de service.

Un client pourra toujours se rendre en point de service s'il éprouve des problèmes, s'il ne possède pas les équipements, etc.

On va continuer d'accompagner nos clients.

6. Étant donné que vous fonctionner au minimum pour la période de transition, prévoyez-vous un engorgement important du service à la clientèle ? Si oui, avez-vous prévu des mesures d'atténuation ?

Les délais dans la prestation de service sera effectivement plus longue qu'à l'habitude. C'est pourquoi nos clients sont invités à utiliser nos services en ligne et à prendre rendez-vous avant de se déplacer. Cela leur permettra notamment d'obtenir plus facilement un service tout en désengorgeant le système téléphonique. Ils peuvent le faire facilement : en quelques étapes simples seulement. Dans les circonstances, nous comptons sur leur compréhension et leur collaboration.

7. Pendant les derniers jours de janvier et les premières semaines de février, est-ce que les activités des contrôleurs routiers seront touchées par la période de transition? Doit-on craindre pour la sécurité sur les routes?

La sécurité ne sera pas affectée par la période de transition. Le contrôle sur route, la vérification mécanique et photométrique, etc, seront maintenues. Plusieurs tâches seront faites de façon manuelle par nos contrôleurs routier et nos autres employés. Le tout sera ensuite saisi dans les nouveaux systèmes par la suite. Aussi, nous travaillons en étroite collaboration avec les corps policiers pour s'assurer que tout sera fait en ordre et méthode.

8. Pendant la période de transition, quels services demeureront ouverts?

L'ensemble des centres de service vont demeurer ouvert pour l'information des clients.

Les services jugés plus critiques seront maintenus, comme la tenue des examens pratiques, le remplacement d'un permis de conduire perdu ou volé, la libération d'un véhicule saisi.

9. Pourquoi n'avez-vous pas profité de cette transformation numérique pour offrir le permis de conduire et le certificat d'immatriculation en format numérique qu'un conducteur pourrait avoir dans son téléphone?

Il faut savoir que la transformation numérique de la SAAQ se fait par étape, malgré l'annonce d'aujourd'hui, il reste encore des étapes à franchir et le format numérique du permis de conduire et du certificat d'immatriculation sont dans les cartons. Cette évolution s'inscrira dans le cadre des travaux du Portefeuille numérique du gouvernement du Québec.

Des modifications réglementaires et législatives et des discussions avec divers partenaires, dont les corps policiers, seront nécessaires pour que ce projet se fasse dans les règles de l'art.

De: Desrosiers, Gino <Gino.Desrosiers@saaq.gouv.qc.ca>
Envoyé: 18 janvier 2023 19:11
À: Fournier, Nadia
Cc: Farand, Béatrice; Chaput, Audrey
Objet: Lancement SAAQclic - QR
Pièces jointes: QR pour cabinet lancement_SAAQClic.docx

Bonsoir Nadia,

Comme demandé, voici le QR pour le cabinet en lien avec le lancement de SAAQclic.

Bonne soirée!

Gino Desrosiers

Coordonnateur des relations médias et de la gestion de communauté
Direction générale des communications et des relations publiques
Vice-présidence aux stratégies de marketing et de sécurité routière et à l'expérience employé
Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, O-M-52
Québec (Québec) G1K 8J6
Téléphone : 418 528-4894
courriel-media@saaq.gouv.qc.ca

QUESTIONS-RÉPONSES À L'INTENTION DES MÉDIAS

Lancement SAAQclic

Version du 18 janvier

Préparé par : Gino Desrosiers

1. Combien coûte ce projet ?

Le développement du projet respecte le contrat initial de 458,4 M\$.

Ce qui inclut le développement d'une première livraison de nos systèmes internes pour la gestion des ressources humaines et des ressources financières. Cette première livraison a précédé la livraison 2 menant à SAAQclic.

Les coûts du projet vont être amortis sur 10 ans et le projet s'autofinance.

Le projet se paie à même les bénéfices escomptés de SAAQclic (communications électroniques avec les citoyens, automatisation des tâches, etc.).

2. S'il y a plus de transactions en ligne, ça veut dire qu'il y aura moins de transactions en points de services. Cette situation va avoir un effet sur la rentabilité de vos mandataires.

Est-ce que les clients qui font affaire chez vos mandataires doivent craindre pour la disparition de leur point de service?

La Société bonifiera sa prestation de services auprès des client en les accompagnant de la façon de leur choix. Elle souhaite maintenir l'accessibilité en région pour favoriser la proximité de ses services à nos clients et respecter le libre choix du client quant à son mode de prestation de services. On va s'assurer de la couverture régionale selon les besoins de la clientèle.

3. S'il y a plus de transactions en ligne, ça veut dire qu'il y aura moins de transactions en points de services. Doit-on comprendre que vous allez fermer des centres de services, par exemple, les moins achalandés? Les citoyens des régions doivent-ils craindre une diminution de services ?

Non, aucune fermeture de centre de service n'est à prévoir. La transformation numérique vise à bonifier notre prestation de services à l'ensemble de nos clientèles. La Société bonifiera sa prestation de services auprès des client en les accompagnant de la façon de leur choix. Elle souhaite maintenir l'accessibilité en région pour favoriser la proximité de ses services à nos clients et respecter le libre choix du client quant à son mode de prestation de services. Cette bonification permettra au personnel en centre de services d'élargir la portée des services rendus. En plus d'offrir un service au comptoir, les employés pourront accompagner le client dans ses transactions en ligne et leur offrir un soutien téléphonique adapté à leur besoin. On va s'assurer de la couverture régionale selon les besoins de la clientèle.

4. Pourquoi changer la couleur du certificat d'immatriculation ?

L'impression du certificat d'immatriculation pourra maintenant être effectuée de façon autonome par les clients. Il était donc évident que le choix d'un papier blanc allait faciliter l'impression du certificat.

5. Pourquoi vous demander au client d'imprimer ses documents? Êtes-vous en trains de nous offrir moins de service ?

C'est pour donner plus d'option au client et lui permettre d'obtenir le document sans se déplacer dans un point de service.

Un client pourra toujours se rendre en point de service s'il éprouve des problèmes, s'il ne possède pas les équipements, etc.

On va continuer d'accompagner nos clients.

6. Étant donné que vous fonctionner au minimum pour la période de transition, prévoyez-vous un engorgement important du service à la clientèle ? Si oui, avez-vous prévu des mesures d'atténuation ?

Les délais dans la prestation de service sera effectivement plus longue qu'à l'habitude. C'est pourquoi nos clients sont invités à utiliser nos services en ligne et à prendre rendez-vous avant de se déplacer. Cela leur permettra notamment d'obtenir plus facilement un service tout en désengorgeant le système téléphonique. Ils peuvent le faire facilement : en quelques étapes simples seulement. Dans les circonstances, nous comptons sur leur compréhension et leur collaboration.

7. Pendant les derniers jours de janvier et les premières semaines de février, est-ce que les activités des contrôleurs routiers seront touchées par la période de transition? Doit-on craindre pour la sécurité sur les routes?

La sécurité ne sera pas affectée par la période de transition. Le contrôle sur route, la vérification mécanique et photométrique, etc, seront maintenues. Plusieurs tâches seront faites de façon manuelle par nos contrôleurs routier et nos autres employés. Le tout sera ensuite saisi dans les nouveaux systèmes par la suite. Aussi, nous travaillons en étroite collaboration avec les corps policiers pour s'assurer que tout sera fait en ordre et méthode.

8. Pendant la période de transition, quels services demeureront ouverts?

L'ensemble des centres de service vont demeurer ouvert pour l'information des clients.

Les services jugés plus critiques seront maintenus, comme la tenue des examens pratiques, le remplacement d'un permis de conduire perdu ou volé, la libération d'un véhicule saisi.

9. Pourquoi n'avez-vous pas profité de cette transformation numérique pour offrir le permis de conduire et le certificat d'immatriculation en format numérique qu'un conducteur pourrait avoir dans son téléphone?

Il faut savoir que la transformation numérique de la SAAQ se fait par étape, malgré l'annonce d'aujourd'hui, il reste encore des étapes à franchir et le format numérique du permis de conduire et du certificat d'immatriculation sont dans les cartons. Cette évolution s'inscrira dans le cadre des travaux du Portefeuille numérique du gouvernement du Québec.

Des modifications réglementaires et législatives et des discussions avec divers partenaires, dont les corps policiers, seront nécessaires pour que ce projet se fasse dans les règles de l'art.